

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 4 octobre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018**

**2018 V. 499** Vœu relatif à la réalisation d'une stèle en hommage aux animaux tués durant les conflits.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant le vœu pour la création d'un monument aux animaux de guerre morts sur le champ de bataille de la Première Guerre mondiale, déposé par Jacques BOUTAULT, David BELLIARD et les élu.e.s du groupe Ecologiste de Paris (GEP) ;

Considérant le vœu présenté par Jean-Pierre LECOQ, Marielle de SARNEZ et Alexandre VESPERINI relatif à la création d'un monument ou d'une stèle faisant mémoire des animaux tués au cours des conflits du 20<sup>e</sup> siècle et notamment de la Première Guerre Mondiale ;

Considérant le vœu déposé par Rachida DATI, Emmanuelle DAUVERGNE et les élus du groupe les Républicains et Indépendants à un hommage aux animaux de guerre ;

Considérant le vœu déposé par Danielle SIMONNET relatif à la création à Paris d'un monument aux animaux morts ;

Considérant la condition animale dans les conflits humains ;

Considérant que la Ville de Paris soutient la création d'une stèle rappelant ces faits historiques ;

Considérant le soutien de l'association Le Souvenir Français à cette initiative ;

Sur proposition de l'Exécutif,

Émet le vœu :

- Qu'un groupe de travail soit rapidement mis en place afin d'étudier :
  - la forme de la stèle dédiée aux animaux morts au combat ;
  - le libellé du texte qui leur portera reconnaissance ;
  - le choix du lieu qui l'accueillera à Paris.